

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2019**

Membres en exercice : 14 ; Membres présents : 9 ; Convocation du 8 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CHATELET Karine (en retard), DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, RAVOUX Annick, et Messieurs CANDELORO Frédéric, COMBAZ Pierre, CHATELET Jean-Marc, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent et GAUTHIER Jean-Michel

Membre absent : Monsieur BESSARD Sébastien

Membres excusés : Mesdames BESSARD Virginie (pouvoir à Monsieur PERRADIN Laurent), SIMONET Chantal (pouvoir à Monsieur GAUTHIER Jean-Michel), CHABANNE Véronique, Monsieur BERGE Roger

Secrétaire de Séance : Monsieur CANDELORO Frédéric

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 10 décembre 2018.

### **DELIBERATIONS – DECISIONS DIVERSES**

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Récapitule les projets envisagés sur le budget 2018 : liste en fin de document
- Approuve le devis de la société DG ELEC (CHATILLON SUR CHALARONNE) pour la mise en place d'un éclairage extérieur à l'angle sud-est du bâtiment de la Mairie et le remplacement d'éclairages à l'école pour un montant total de 628,80 € TTC
- Autorise le Maire à signer le contrat de prestation avec la société SAS SACPA (47700 CASTELJALOUX) à compter du 15 janvier 2019, permettant de répondre aux obligations en matière de fourrière animale pour un coût annuel de 1,10 € TTC par habitant
- Ajoute au Tableau des emplois permanents de la collectivité, à compter du 1<sup>er</sup> février 2019 : un poste d'adjoint technique à temps incomplet sur la base de 9 heures hebdomadaires pour effectuer les fonctions d'entretien des bâtiments communaux et autorise le Maire à procéder à la déclaration de vacance de poste et au recrutement d'un contractuel
- Donne pouvoir au Maire afin de prendre toutes dispositions urgentes en cas d'absence d'un agent
- Confie au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain, la mission d'inspection « santé et sécurité au travail » et autorise le Maire à signer la convention à intervenir
- Décide de soutenir la résolution finale du 101<sup>ème</sup> Congrès de l'Association des Maires de France du 22 novembre 2018 qui définit notamment des principes simples tels que le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales et l'acceptation du principe : « qui décide paie, qui paie décide », elle sera en discussion avec le Gouvernement

## INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil municipal est informé notamment sur les points suivants :

- Souhait de créer une « commission fleurissement » élargie aux habitants de la Commune afin de prévoir un nouveau fleurissement au village en 2019
- Bulletin municipal – avancement du dossier
- Mise à disposition d'un cahier des doléances et de propositions à la Mairie
- Baisse des effectifs à l'école – risque potentiel de la fermeture d'une classe en septembre 2019 au sein du Regroupement pédagogique intercommunal ROMANS/SAINT ANDRE LE BOUCHOUX/SAINT GEORGES SUR RENON
- Arrêté préfectoral créant la Commission de contrôle de la liste électorale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019
- Travaux réalisés : curage des fossés, formalisation de l'achat d'un chemin à Beaujeu
- Elagage de haies le long d'un chemin rural – facturation du bois
- Décision provisoire suite au recours formulé contre la construction de la piscine à VILLARS LES DOMBES
- Permanences des opticiens mobiles le lundi 28 janvier dans la salle des associations
- Mariage prévu le 3 février
- Repas du Comité CCAS le 16 février
- Fête des conscrits – quelques personnes intéressées pour participer au repas
- Coupures d'électricité sur la commune (travaux réalisés par ENEDIS) les 28, 29 et 30 janvier sur différents secteurs
- Comptes rendus des dernières réunions, des rendez-vous divers et des assemblées générales
- Réunions / divers
  - Séances du Conseil : lundi 11 février à 20 h, lundi 11 mars à 20 h
  - Réunions Maire et adjoints : lundi 4 février à 19 h, lundi 4 mars à 19 h
  - Réunion de la Commission école-RPI : mardi 5 février à 20 h
  - Réunion du Conseil d'école : mardi 12 février à 20 h 30 (à ROMANS)
  - Repas du Conseil : vendredi 1<sup>er</sup> mars en soirée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Maire,  
Jean-Michel GAUTHIER

---

### Préparation budgétaire – projets 2019

- Travaux de voirie
- Equipements : tondeuse autoportée, cureuse de fossés (équipement adapté sur l'élagueuse)
- Remplacement des pneus arrière du tracteur (sans jante)
- Remplacement de l'ordinateur portable de la classe des cours moyens – *réalisé en 01.2019*
- Isolation des locaux scolaires et de la cantine - étude des possibilités
- Abri devant l'école – lieu à définir
- Petits travaux divers : réparation du mur ouest de l'école, marquage au sol cheminement salle polyvalente, fossés, travaux sur véhicules,
- Achats divers : numéros habitations/plaques rue ; signalétique ; salle polyvalente : complément de vaisselle, remplacement de certains éclairages ; école : mise en conformité de certains éclairages ; 2 panneaux « voie partagée » à l'entrée des lotissements ; 4 panneaux coupure éclairage nocturne ; jardinières devant la Mairie